



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un Vert accède au Conseil communal de Val-de-Ruz

Au cours de sa séance du 26 juin 2017, le Conseil général de Val-de-Ruz a élu tacitement le Vert Roby Tschopp au Conseil communal, pour une entrée en fonction agendée au 1^{er} août. Il s'agit d'une première dans l'histoire de la commune fusionnée.

Troisième force politique de la Commune de Val-de-Ruz, les Verts obtenaient 16,36% des suffrages lors des élections de juin 2016, résultat qui leur donne la légitimité d'occuper l'un des cinq sièges de l'exécutif. A partir du 1^{er} août 2017, ce sera chose faite, le Conseil général ayant élu tacitement Roby Tschopp lors de sa séance du 26 juin 2017.

La présence d'un Vert au sein du Conseil communal est une première dans l'histoire de la jeune commune de Val-de-Ruz. Elle est le résultat d'un travail de longue haleine entamé par la section régionale des Verts bien avant la fusion. Cette élection renforce la présence du parti écologiste au sein des exécutifs communaux du canton de Neuchâtel, en portant leur nombre à sept.

Roby Tschopp a siégé au Conseil général de Val-de-Ruz depuis la création de la commune fusionnée. Il est également député suppléant au Grand Conseil neuchâtelois depuis 2009. En vue de pouvoir exercer au mieux ses futures fonctions, il a remis son mandat à la présidence du Conseil d'administration de NOMAD pour la fin du mois de juin. Il se réjouit de pouvoir consacrer toute son énergie au développement harmonieux de la Commune de Val-de-Ruz et au bien-être de sa population.

Fontainemelon, le 27 juin 2017

CONTACTS

Roby Tschopp, Conseiller communal élu de la commune de Val-de-Ruz

robby@tschopp.name, tél. mobile : 078 712 03 27

Laurent Debrot, Président de la section du Val-de-Ruz

laurent.debrot@net2000.ch, tél. mobile : 079 322 57 41

LES VERTS NEUCHATELOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, info@verts-ne.ch, www.verts-ne.ch